

Avis CAP BARREAU été 2015

Par **AnneE**, le **19/09/2015** à **13:38**

Bonjour,

Je poste cet avis pour exprimer ma satisfaction à l'égard de CAP BARREAU.

J'ai trouvé particulièrement agréable la ponctualité des courriers et le calendrier permettant une bonne organisation et une impulsion dans les révisions ce qui est notamment fondamental à distance. Je craignais en effet rencontrer les mêmes problèmes postaux que l'an passé avec une autre prépa parisienne (perte, retard, réception de certains dossiers après l'examen ...)

Les corrections des copies étaient très rigoureuses et détaillées ce qui permet de progresser et de comprendre ses erreurs. La feuille de suivie en Note de synthèse est véritablement pédagogique et est un vrai apport. Les notes étaient également justes. Il est en effet inutile de déstabiliser les étudiants par des notes volontairement basses comme le font d'autres prépas et de casser l'intégralité de la copie. L'an dernier l'effet était décourageant plus que motivant.

J'ai également apprécié le fait que les épreuves soient faisables dans le délai de 3 ou 5 heures ce qui permettait de s'entraîner dans les conditions réelles contrairement à d'autres prépas qui font des exercices dix fois trop longs ce qui n'a pas d'intérêt puisque l'examen est également une épreuve de temps.

Concernant la matière de droit du travail, les épreuves étaient pour certaines relativement transversales ce qui se rapproche du travail demandé à l'examen. C'est un point positif.

L'envoi des copies et corrections imprimées est également agréable. L'an dernier tout était sous format PDF ce qui n'était pas pratique.

De manière générale j'étais très satisfaite de l'accueil de Cap barreau et de l'amabilité du personnel. Certaines prépas oublient que certains étudiants se saignent pour payer l'enseignement et ne sont ni disponibles ni agréables lors des questions ou appels ce qui est particulièrement déplaisant.

La formule examen est très intéressante lorsque l'on veut uniquement s'exercer et le prix reste très abordable par rapport à d'autres organismes.

L'examen tenant également à une part de chance, je ne garantis pas mon succès, toujours est-il que je suis contente de l'entraînement dispensé par Cap Barreau.

Bon courage à tous !